



Directeur Général
de l'agence de l'eau
Rhône Méditerranée Corse
Laurent ROY



Présidente
du Conseil départemental de Lozère
Sophie PANTEL



Président du Syndicat mixte
d'aménagement et de gestion équilibrée
des Gardons
Jacques LAYRE

vous invitent à la cérémonie de

En présence de :

Avec la participation de :

labélisation « Rivière en Bon Etat » du Gardon de Sainte-Croix

**Michèle MANOA et
Robert AIGOIN**

Madame la Présidente de la
Commission Locale de l'Eau des
Gardons :
Geneviève BLANC

décernée par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

conseillers départementaux du
canton du Collet de Dèze

Monsieur le Président de la
Communauté de Communes
des Cévennes au Mont Lozère :
Alain LOUCHE

le 19 juin 2017 à 11h30

au Martinet – Commune de Saint-Etienne-Vallée-Française

Bernard PALPACUER
Président de la Commission Eau,
AEP et Environnement - Conseil
départemental Lozère

Cet évènement se conclura par un pique-nique champêtre à base de produits locaux

événement organisé par le SMAGE des Gardons
(Etablissement public territorial de bassin)



6, avenue général Leclerc - 30 000 Nîmes
Tél. 04 66 21 73 77
smage@les-gardons.com
www.les-gardons.com

Labélisation « Rivière en bon état » du Gardon de Sainte-Croix

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a dévoilé fin 2016 les **15 rivières labélisées « en bon état »** parmi lesquelles **le Gardon de Sainte Croix** en Lozère, depuis sa source jusqu'à sa confluence avec le Gardon de Mialet.



Cette candidature a été **portée par le SMAGE des Gardons**, qui anime les démarches de définition de la politique de l'eau à l'échelle du bassin versant : Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), Plan d'action et de prévention des inondations (PAPI), Contrat de rivière, Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE),... S'appuyant sur l'expertise des équipes du SMAGE et la concertation la plus large, ces démarches visent le **maintien et la reconquête du bon état de toutes les masses d'eau du bassin versant** en ciblant au mieux les actions et en maximisant les subventions pour les porteurs de projets.

Ce label récompense les efforts de tous les habitants et acteurs locaux impliqués dans la préservation de ce cours d'eau, au premier rang desquels les Communes de la Vallée française et la Communauté de Communes des Cévennes au mont Lozère, animatrice de la démarche **NATURA 2000** «Vallée du Gardon de Mialet», qui œuvre sur le terrain pour la préservation de cette rivière d'exception.

Il se matérialisera par des panneaux sur les principaux ponts routiers, implantés en collaboration avec le Service Route du Département de Lozère.



Gardon de Ste Croix



Corbès

Credit photo L. Saint Guilhem



seuil sur le Gardon de Mialet

Habitants, agriculteurs, naturalistes, promeneurs, pêcheurs, baigneurs,... tous sont bénéficiaires de **cette rivière préservée qui offre tous les bénéfices d'un écosystème respecté** : de l'eau pour boire, pour nager, pour s'émerveiller, pour vivre...

